



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

AUG 4 1982

Distr.  
GENERALE

S/15340  
3 août 1982  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATEE DU 3 AOUT 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE  
SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE LA JORDANIE AUPRES DE  
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de l'Observateur  
permanent de l'Organisation de libération de la Palestine, en date du 3 août 1982.  
Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre  
comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent de la Jordanie  
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Hazem NUSEIBEH

Annexe

Lettre datée du 3 août 1982, adressée au Président du Conseil de sécurité  
par l'Observateur permanent de l'Organisation de libération de la Palestine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'après M. Yasser Arafat, président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, j'ai l'honneur de porter de toute urgence à votre attention, à propos de la résolution 516 (1982) du Conseil de sécurité et suite à notre lettre du 2 août 1982, les actes d'agression persistants d'Israël venant aggraver une situation déjà alarmante et qui ne cesse de prendre des proportions de plus en plus inquiétantes.

Le 2 août 1982, à 24 heures (heure locale de Beyrouth) les forces israéliennes continuaient de bombarder la zone sud de Beyrouth par des tirs d'armes automatiques lourdes, de chars et de mortiers. Elles poursuivaient également leur avance dans le quartier de Hai al-Sillum, adjacent à l'aéroport. Il y a tout lieu de s'attendre à une reprise des opérations militaires, étant donné que les Israéliens concentrent leurs forces le long de l'axe de l'aéroport et des axes voisins de Tayouneh, de Museum et de Ouzai.

Depuis 9 heures aujourd'hui, 3 août, les forces d'invasion israéliennes ont repris le bombardement par intermittence des quartiers d'Ouzai, de Jnah et de Burj al-Barajneh dans les faubourgs sud de Beyrouth à partir de chars stationnés le long de la piste ouest de l'aéroport. On a constaté également que les forces israéliennes mettaient des véhicules militaires en place dans le secteur de l'aéroport en vue d'occuper des positions stables.

Vers 15 h 30, les forces israéliennes ont déclenché un bombardement intensif en vue d'un assaut; elles ont ensuite progressé le long de l'axe d'Ouzai. Nos vaillants défenseurs ont cependant réussi à faire échec à la progression des forces israéliennes qu'ils ont contraintes à se replier sur leurs positions de départ.

Avec une insistance renouvelée, nous demandons au Conseil de sécurité des Nations Unies d'assumer les responsabilités qui lui incombent en matière de maintien de la paix.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

L'Observateur permanent,

(Signé) Zehdi Labib TERZI

-----